

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/12/2025 - B2025/073644 - 2014 B 00278 - 799 724 943 - A.M RENOVATIONS

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :	
SIRET			Mél :	
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :	
21 DEUXIEME AVENUE 69800 ST PRIEST				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées				
Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal				
Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	8 200	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values				
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %				
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				
Si oui, indication du logiciel utilisé				
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				
Nom et adresse du conseil:				
Tél:				
Tél:				
OGA/OMGA				
Visé conventionné				
(Cocher la case correspondante)				
Identité du déclarant:				
Date : 14/05/2025				
Lieu : LYON				
Qualité et nom du signataire: MR LAZREG PRESIDENT				
Signature :				
N° d'agrément du CGA/OMGA ou visé ou certificateur conventionné				
Examen de conformité fiscale (ECF)				
Prestataire :				

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A.M.RENOVATIONS		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise	21 DEUXIEME AVENUE		69800 ST PRIEST		
SIRET	7 9 9 7 2 4 9 4 3 0 0 0 2 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
		Exercice N clos le		31 12 2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 619 AS	8 619
		Autres immobilisations corporelles	AT	44 759 AU	34 848 9 911
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	3 100 BG	3 100
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (III)		BJ	56 478 BK	43 467 13 011	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	51 200 BO	51 200
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	143 009 BY	143 009
		Autres créances (3)	BZ	86 509 CA	86 509
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	36 292 CG	36 292	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	317 009 CK	317 009	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	373 488 1A	43 467 330 021	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		(3) Part à plus d'1 an : CR	
Immobilisations :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPIAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000...)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	227 989
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 872
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	235 961
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	62 301
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 729
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte de régul.	Autres dettes			EA	1 687
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	94 060	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	330 021	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			- Écart de réévaluation libre		1D
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	94 060
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			A.M. RENOVATIONS				Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	605 395	FH		FI	605 395	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	605 395	FK		FL	605 395	
	Production stockée *						FM	51 200	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ		
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	656 595
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	547 965	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 710	
	Salaires et traitements *						FY	65 755	
	Charges sociales (10)						FZ	25 469	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)					GA	7 497
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	648 395
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 200	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 200	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	98	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	98	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(98)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 230	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	656 595	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	649 723	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	6 872	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	12 971	
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS										Néant ☐ *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		1		2		3		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9	)	KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui (dont composants M1	)	KM		KN		KO					
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants M2	)	KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants M3	)	KS	8 619	KT		KU					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX					
	Matériel de transport *			KY	39 030	KZ		LA		1 640			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 566	LC		LD		1 523			
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes			LK		LL		LM					
	TOTAL III				LN	50 215	LO		LP		3 163		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T					
	Autres participations			8U		8V		8W					
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 100	1U		1V					
	TOTAL IV				LQ	3 100	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	53 315	ØH		ØJ		3 163			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		1X					
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT		MJ		MK	8 619	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	40 670	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 089	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III		IV		NG		NH	53 378	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ					
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	3 100	2G					
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 100	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	56 478	ØM					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS						Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 619	QA		QB		QC	8 619						
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH	25 770	QI	6 788	QJ		QK	32 558						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 581	QM	708	QN		QO	2 290						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	35 970	QV	7 497	QW		QX	43 467						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	35 970	ØP	7 497	ØQ		ØR	43 467						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	3 100	UR	3 100	US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	13 903		13 903					
	Autres créances clients		UX	129 107		129 107					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ()		UO								
	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* ()		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	845		845					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 587		1 587					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	778		778					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 564		24 564					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
Groupe et associés (2)		VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	58 735		58 735						
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	232 618	VU	232 618	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 301		62 301						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 415		2 415						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 501		1 501						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 606		16 606						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 207		5 207						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 343		4 343						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 687		1 687						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	94 060	VZ	94 060						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ								
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFP N° 2058-A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A . M . RENOVATIONS		Néant ☐		Exercice N clos le				
				3		1	2	3	4	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA		6 872
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI) *			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-bis)			XX	XW	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis du CGI) *			XZ	98	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7	1 230		
	Quote-part			Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		
							L7	K7		
Régime particulier / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)			I8			
				{ - Imposées au taux de 0 %			ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme			WN			
				{ - Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3** et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
								TOTAL I	WR	8 200
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G I E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *										WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV			
				{ - Imposées au taux de 0 %			WH			
				{ - Imposées au taux de 19 %			WP			
				{ - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW			
				{ - Imputées sur les déficits antérieurs			XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net de			{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
	Mesures d'incitation	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY		
Majoration d'amortissement *						XD				
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quinzièmes A) *	HT	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J E I. (art 44 sexies A)	L5	XF		
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) *	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) *	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) *	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies) *	XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinzièmes)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) *	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)			YH	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)			YA	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)			YB	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{ Bénéfice (I moins II)		XI	8 200			
				{ Déficit (II moins I)					XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XL	
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8 200		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.M.RENOVATIONS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	222 199	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	34 965		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	257 164		Report à nouveau	ZG							
								(N B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	495 563				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ	72				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	4 916				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage							YV					
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	47 414				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	547 965				
	- CFE et CVAE							YW	1 483				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS		)	9Z	227				
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	1 710				
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*							ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *	XP						ZR					
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *							RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2058

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024
		Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
- Dont apprentis		YF	
- Dont handicapés		YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	605 395	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	605 395	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	51 200	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	51 200	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	534 922	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	Og		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	534 922	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	121 673	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	SA	121 673	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA.			
vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	605 395	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/ /	GZ
Date de cessation	HR	/ /	

(1) ATTENTION : Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

SASU 'AM RENOVATIONS '
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1000 €uros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE
69800 ST PRIEST
RCS N° 7 9 9 7 2 4 9 4 3

ANNEXE

Des comptes annuels clos
Le 31/12/2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'h' or 'k' followed by a horizontal stroke.

PREAMBULE

L'exercice social clos le **31/12/2024** a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **330021 €uros**

Le résultat net comptable est égal à un bénéfice de **6872 €uros**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le **31/12/2024** par le dirigeant

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES
--

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une Dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Frais de recherche & développement = 0 €uros

Frais de recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Total				

2.2 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.2.1 Immobilisations brutes = 56478 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds commercial				
Constructions				
Installations Techniques				
matériel et outillage industriels	8619			8619
Installations générales				
agencements divers				
Matériel de transport	39030	1640		40670
Autres immo corporelles	2566	1523		4089
Immobilisations financières	3100			3100
Total	53315	3163		56478

2.2.2 Amortissements et provisions d'actif = 43467 €uros

Amort & provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Constructions				
Installations Techniques				
matériel et outillage industriels	8 619			8 619
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	25770	6788		32558
Autres immobilisations corporelles	1581	708		2290
Total	35970	7497		43467

2.2.3 Détails des immobilisations et amortissement en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort	Valeur nette	Durée
Fonds commercial				
Constructions				
Installations techniques	8619	8 619	0	
matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements divers,				
Matériel de transport	40670	32558	8112	
Autres immo corporelles	4089	2290	1799	
Immobilisations financières	3100		3100	
Total	56478	43467	13011	

2.3 – Etat des créances = 317009 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	317009	317009	
Total	317009	317009	

-2 4 Produits à recevoir par postes du bilan = 317009 Euros

Produits à recevoir	Montant
Stock	51200
Avances et acomptes versés sur commandes	
Clients et comptes rattachés	143009
Autres créances	86509
Valeur mobilière de placement	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Disponibilités	36292
Total	317009

3.1 - Capital social = 1000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10	1000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10	1000

***3.2 Etat des dettes = 94060 €uros**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4343	4343		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	62301	62301		
Dettes fiscales & sociales	25729	25729		
Comptes courants d'associés				
Autres dettes	1687	1687		
Produits constatés d'avance				
Total	94060	94060		

4- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires = 656 595 €uros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises		
Prestations de service	605395	
Production stockée	51200	
Reprise sur amortissements et provision		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
Total	656595	

4.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 – DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE
--

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

5.1 -- Produits à recevoir =

Produits à recevoir	Montant
Total	

5.2– Charges constatées d'avance =

Charges constatées d'avance	Montant
Total	

5.3– Charges à payer =

Charges à payer	Montant
Total	

SASU 'A.M RENOVATIONS'
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 €uros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE 69800 SAINT-PRIEST
RCS N° 799 724 943

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 Décembre 2024

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2024** Ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice soumis aujourd'hui à votre proposition.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés sont conformes à la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation du plan comptable général.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice il a été réalisé un chiffre d'affaires de **656595 €uros**

Les charges d'exploitation se sont élevées à **648395 €uros**

Le compte de résultat fait apparaître un Résultat bénéficiaire égale à **6872 €uros**

RESOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société continue son activité normalement.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participations n'a été réalisée au cours de l'exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du point de vue fiscal eu égard de l'article 39- 4 du même code.

REMUNERATION DU PRESIDENT

La rémunération du président pour l'exercice écoulé est de **25844.04 Brut euros**

APPLICATION DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

**Le Président
MR WALID LAZRAG**



SASU ' AM RENOVATIONS '
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 €uros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE
69800 ST PRIEST
RCS N°7 9 9 7 2 4 9 4 3

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

Du 30 Juin 2025

L'an deux mille-vingt-Cinq,
Le 30 juin à onze heures

Les actionnaires de La **SASU 'AM RENOVATION'**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de **1000 €uros**, divisé en **100 actions** de **10 €uros** chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

- **MR LAZRAG WALID**, Président actionnaire propriétaire de cent actions, ci **100 actions**
- TOTAL égal au nombre d'actions composant le capital de cent actions, ci **100 actions**

MR LAZRAG WALID préside la séance en qualité de **Président**.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé.
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires non Présidents plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR.

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2024**
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- Rémunération du Président,

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le **31 Décembre 2024**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide l'affectation du résultat bénéficiaire de **6872 Euros** comme suit

- ✓ **6872 Euros en report à nouveau**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées aux dits articles n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par tous les actionnaires.

MR LAZRAG WALID.

